

AFFICHE

Cabinet de Me Jean-Pierre TOFANI, Avocat à la Cour, 26 rue Mademoiselle, 78000
VERSAILLES, Tél. : 06.51.33.54.26, <ventes@tofani.net>

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur

EN UN SEUL LOT

à VOISINS-LE-BRETONNEUX (78)

UNE MAISON D'HABITATION

20 rue de la Mérantaise

L'adjudication aura lieu le **mercredi 21 mai 2025 à 9 h 30** à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de VERSAILLES, Palais de Justice, 5 place André Mignot et Avenue de l'Europe à VERSAILLES (Yvelines).

À la requête de :

© AVOVENTES.FR

Ayant pour Avocat constitué Me Jean-Pierre TOFANI, 26 rue Mademoiselle, 78000
VERSAILLES,

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-indiquée, à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de VERSAILLES, à la vente aux enchères publiques des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE :

Commune de VOISINS-LE-BRETONNEUX (Yvelines)

20 rue de la Mérantaise

UNE MAISON D'HABITATION, sur deux niveaux comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée et couloir, cuisine, salon traversant, salle à manger, véranda, WC avec meuble vasque, bureau.
- À l'étage : palier avec placard, trois chambres, salle de bains avec WC, suite parentale avec chambre et salle de bains/dressing avec WC, salle de douche avec WC.
- Garage équipé d'une porte motorisée et chaufferie attenante.
- Cave aménagée sous le garage avec accès par une trappe.
- Jardin bordé de haies et planté d'une végétation et d'arbres de grandes hauteurs, avec abri de jardin en partie arrière.

sise sur terrain cadastré section AB n°170 pour 6 ares 60 centiares.

Selon attestation de superficie établie le 17 octobre 2024, la maison présente une surface privative de 151,91 m², outre 24,90 m² pour la véranda en accès direct, soit un total de 176,81 m². DPE et GES : E

Le tout formant le lot n°112 de l'état descriptif de division dressé par Me Gilles DURANT, notaire à PARIS, le 5 mars 1970, acte comprenant cahier des charges de l'ensemble immobilier CHAMFLEURY et statuts de l'association syndicale libre « CHAMFLEURY », dont tout propriétaire d'un lot est de plein droit et obligatoirement membre. Un nouveau cahier des charges avec statuts de l'association syndicale libre de CHAMFLEURY a été approuvé par une assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2002, déposé au rang des minutes de Me Bernard MOUTON, notaire à VOISINS-LE-BRETONNEUX, le 17 mars 2003, et annexé au cahier des conditions de vente.

Ainsi au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, dépendances et circonstances, droit de propriété, de mitoyenneté et autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserve.

Les biens dont s'agit sont actuellement occupés par
, et titulaire d'un droit d'usage et d'habitation viager.

Selon l'acte notarié du 2 février 2016 annexé au cahier des conditions de vente, l'adjudicataire sera tenu du service d'une rente viagère au profit de
d'un montant mensuel actuel de 1.365,05 €, révisable selon l'arrêté publié chaque année par le ministre de l'économie et des finances portant indexation légale des rentes viagères.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront ouvertes sur la mise à prix suivante :

MISE À PRIX : 120.000,00 € (cent vingt mille euros)

Nota : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Se munir d'une pièce d'identité ou d'une fiche d'état-civil pour les personnes physiques avec, le cas échéant, la justification du régime matrimonial ou du pacte civil de solidarité, et d'un extrait récent du registre du commerce et des sociétés pour les personnes physiques ou morales s'y trouvant immatriculées.

Une consignation préalable pour enchérir est obligatoire, par un chèque de banque établi à l'ordre du BÂTONNIER-SÉQUESTRE d'un montant de 12.000,00 €, ou par une caution bancaire irrévocable du même montant, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments et dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères.

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel de l'ensemble des conditions de vente en consultant le cahier des conditions de vente qui a été déposé et peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de VERSAILLES, 5 place André Mignot à VERSAILLES, ainsi qu'au Cabinet de Me Jean-Pierre TOFANI, 26 rue Mademoiselle à VERSAILLES, Tél: 06.51.33.54.26, <ventes@tofani.net>, rédacteur du cahier des charges et dépositaire d'une copie.

VISITES SUR PLACE : le vendredi 9 mai 2025, de 9h00 à 11h00 et de 12h00 à 14h00.

Fait et rédigé à Versailles, le 24 mars 2025, par Me Jean-Pierre TOFANI, Avocat.